

SUR CES BONNES PAROLES 2021

CONCOURS D'ÉCRITURE DE PAROLES DE CHANSONS

OUVERT AUX ÉTUDIANTS JUSQU'AU 30 JUIN 2021

EN DEUX MOTS

"Sur ces bonnes paroles" est un concours d'écriture de paroles de chansons en langue française (*détail dans la rubrique règlement*) :

- sujet libre ;
- forme imposée : elle doit correspondre à une des musiques proposées ;
- participation ouverte à tout étudiant de 18 à 28 ans, français ou suivant ses études en France ;
- inscription exclusivement par le site :

www.les-mots-a-venir.org

LES ÉTAPES DU CONCOURS 2021

- du 1^{er} avril au 30 juin 2021 : période de participation au concours ;
- en juillet et août 2021 : le "Comité de présélection" sélectionne environ 90 textes rendus anonymes ;
- en septembre 2021 : le "Jury" (composé de professionnels de l'écriture et de la chanson) désigne les lauréats du palmarès ;
- début novembre 2021 : publication de la liste des lauréats sur le site de l'opération ;
- février 2022 : remise des prix en ligne. Les paroles de chansons sont mises en musique et présentées sur le site et les réseaux de l'association *Les Mots à Venir* et de ses partenaires.

RÈGLEMENT

"Sur ces bonnes paroles" est un concours d'écriture de paroles de chansons organisé par l'association *Les Mots à Venir* avec le soutien de divers partenaires.

Le concours est ouvert à tout étudiant de 18 à 28 ans :

- de nationalité française et inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 dans un établissement d'enseignement supérieur français de France métropolitaine ou d'outre-mer ;
- de nationalité française, étudiant à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange et rattaché pour l'année scolaire 2020-2021 à un établissement d'enseignement supérieur français de France métropolitaine ou d'outre-mer ;
- d'une autre nationalité et inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 dans un établissement d'enseignement supérieur français de France métropolitaine ou d'outre-mer.

Trois musiques sont proposées sur le site du concours. Elles constituent chacune une catégorie.

La participation consiste en l'envoi de paroles de chansons en langue française au format texte. Ces paroles doivent être conçues pour s'adapter à la musique choisie. Un modèle de base est proposé sur le site de l'opération pour chacune des musiques.

Un même candidat peut participer dans les trois catégories, mais dans la limite d'un seul texte par musique. La participation se fait exclusivement par le biais du formulaire disponible sur le site :

www.les-mots-a-venir.org

Chaque candidat garantit que les paroles avec lesquelles il participe au concours sont inédites et qu'il en est l'auteur exclusif. Pour que la participation puisse être validée, le formulaire d'envoi des paroles au concours doit être correctement et complètement renseigné.

Par leur participation au concours, les candidats acceptent :

- la publication des paroles sur le site de l'association *Les Mots à Venir* et de ses partenaires ainsi que sur leurs réseaux sociaux et leurs plateformes de diffusion audio et vidéo, et sur support papier ;
- leur mise en musique et la diffusion des chansons obtenues ;
- leur exploitation, non rémunérée, à des fins pédagogiques et culturelles.

Les participations doivent parvenir aux organisateurs entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021.

Pour chaque catégorie, trois prix sont attribués par le Jury. Le palmarès est donc composé de neuf textes lauréats. Un même candidat peut obtenir un prix dans chaque catégorie.

Les neuf textes lauréats sont mis en musique et diffusés sur le site, les réseaux sociaux et les plateformes de diffusion audio et vidéo de l'association *Les Mots à Venir* et ceux de partenaires.

Les lauréats sont invités à participer à la remise des prix en ligne (en visioconférence) en février 2022.

Tout manquement au règlement fait l'objet d'une exclusion de la participation. La participation au concours s'effectue dans le cadre du droit français.

Association Les Mots à Venir
Siret : 889 358 172 00019
Présidente : Brigitte Anquez
Compositrice : Angèle Fanton

Siège social
48 rue Jean Moulin - 28200 Châteaudun - France
+33 766 645 137 / contact@les-mots-a-venir.org

RENDEZ-VOUS SUR :
WWW.LES-MOTS-A-VENIR.ORG